

faire aussi au Ministère des conjectures sur les circonstances qui s'en présenteront. On sçait que Sa Maj. Polonoise a sur ces articles de fréquentes conférences à *Varsovie* avec les Sénateurs, & que les Grands lui ont fait des instances, afin d'obtenir qu'elle prenne les mesures nécessaires pour prévenir toute influence de la part des Ministres étrangers dans cette Diète.

II. Le Général Breich, qui est parti le 16. Juin de *Peterbourg* pour retourner à *Vienne*, a été gratifié par l'Impératrice, à cause de sa qualité d'Ambassadeur de Leurs Majestés Impériales des Romains, d'un double présent, montant à la somme de seize mille roubles. Il a reçu de plus, lorsqu'il a pris congé de l'Impératrice, un présent particulier, consistant en une bague & une tabatière de grand prix. Le Comte de Bernes qui le remplace, entre fort avant dans ce qui se traite des affaires relatives aux Cours étrangères, de même que Milord Hindfort, Ministre de la Grande-Bretagne. Celui-ci ayant reçu par un Courier la nouvelle que les Préliminaires de la paix avoient été également signés à *Aix la Chapelle* par les Ministres de toutes les Puissances contendantes, il en a d'abord fait part à l'Impératrice, qui lui a répondu « qu'elle apprenoit » cette nouvelle avec d'autant plus de satisfaction, qu'elle avoit toujours désiré avec impatience de voir la paix rétablie en Europe; » & que si elle avoit quelque regret, c'étoit uniquement de voir que ses troupes seroient privées par-là des occasions de marquer leur zèle & leur bravoure pour le service des Puissances Maritimes. »

III. Après ce que nous avons exposé le mois dernier de l'affaire du Colonel de la Salle, sauvé
du